

SOMMAIRE.—de 1869 à 1875.

	Navires perdus	Tonnage.	Vies perdues	Valeur.
				\$
De l'île-Verte à la Baie de Gaspé.....	39	23,061	Aucune.	814,352
De la Rivière Saguenay au Sept Îles.....	21	8,392	45	143,600
Isle d'Anticosti	23	14,369	5	188,400
Îles de la Madeleine.....	61	11,777	48	387,550
	144	57,599	98	\$1,533,902

Distances entre les localités suivantes dans le golfe St. Laurent.

De l'île St. Paul à la tête de la baie Aspy, 22 milles; de l'île St. Paul au cap Ward, 12½ milles.

De la pointe Sud-Ouest, île Amherst, Îles de la Madeleine, à la pointe Est, île du Prince-Edouard, 42½ milles. Phare à chacune de ces pointes.

Du Rocher aux Oiseaux à la pointe Est, Îles de la Madeleine, 13½. Phares sur le Rocher aux Oiseaux.

De la pointe Sud-Ouest, Anticosti, au Cap Rosier, 42 milles; de la pointe Est à la pointe Sud, 21 milles; de la pointe Sud à la pointe Sud-Ouest, 60½ milles; de la pointe Sud-Ouest à la pointe Ouest, 51 milles. Il y a des phares sur tous ces points d'Anticosti.

De la Pointe-des-Monts, rive nord, au Cap Chatte, rive sud, 30 milles; à Matane, 31 milles. Il y a des phares sur ces points.

Des îles de Mingan, rive nord, à la pointe Ouest, Anticosti, 31 milles.

De Sea-Cow-Head, Île du Prince-Edouard, au Cap Jourimain, N.-B., 10 milles. Phares à ces deux places.

De Berry Head, For Bay, à l'extrémité ouest de l'île de Sable, 89 milles. Le câble transatlantique confine à For Bay. Phare sur l'île de Sable. De l'île Scattarie à la terre ferme, le point le plus rapproché est à un mille.

Rapport de D. E. Price, sénateur, (écrit à la demande du comité des télégraphes sous-marins.)

Si le St. Laurent doit devenir la grande voie du commerce de l'ouest, une communication télégraphique entre les rives nord et sud de ce fleuve et entre les plus grandes îles du golfe, est certainement un sujet qui doit vivement intéresser le pays.

De Québec à la Malbaie, la rive nord n'a encore que 90 milles de télégraphe dont les poteaux ont été fournis par quelques-unes des municipalités, et au moyen de souscriptions particulières. La compagnie de Montréal a posé les fils et établi les stations. On comptait alors pouvoir continuer la ligne jusqu'à Betsiamis, car les propriétaires de moulins de la côte offraient de fournir et poser les poteaux, mais une difficulté se présentait: la dépense à faire pour poser le câble à travers la rivière Saguenay, qui n'est guère plus d'un mille de large mais très profonde. La compagnie de Montréal offrit de poser les fils et d'établir les stations, mais elle ne voulut pas se charger de poser le câble à moins qu'on ne lui donnât de \$2,000 à \$3,000